



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE
SO/md

0.3, 0.320.22
Paris, le 28 mars 1962.

CONFIDENTIELLE

Le projet de force atomique
française et ses conséquences

(Ne pas reproduire dans les
"Commentaires sur la situa-
tion internationale")

Monsieur F.T. Wahlen
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je crois devoir attirer votre attention sur les faits suivants, relatifs à l'avenir de la coopération scientifique.

1. L'idée dominante dans l'esprit du Général de Gaulle, aussitôt réglé le problème algérien, est de donner à la France, si possible avec l'assistance de ses alliés, une force militaire atomique autonome. Cela est fondamental, d'abord parce qu'il estime que le continent européen est une région menacée, ensuite parce que le continent européen ne peut, dans son esprit, être seulement protégé par le "parapluie américain", finalement parce qu'il veut donner à l'Armée française, dont le moral est entamé par une suite de guerres coloniales malheureuses, une nouvelle raison d'être.

Le Général de Gaulle a commencé à faire parler de lui, en 1936, en demandant que l'Armée française soit dotée de chars, arme moderne, comme devaient l'être par la suite les forces du Troisième Reich. Il a consacré, en 1937, deux livres à ce problème : "Vers l'Armée de métier" et "la France et son Armée". L'Etat-major français, dans ses conceptions

- 2 -

dépassées d'alors, n'a pas retenu ces suggestions. La suite a été la défaite de mai 1940. Ces conceptions, nouvelles à l'époque, ont attiré l'attention sur le Général de Gaulle, et le Président Paul Reynaud l'a nommé Secrétaire d'Etat à la Guerre dans son Gouvernement constitué en 1940.

A l'heure actuelle, le Général de Gaulle, qui continue à mépriser le conservatisme des Etats-majors et des officiers de carrière, mise sur une arme nouvelle et adéquate: la force de frappe atomique française.

Son conseiller est un ami personnel : le Ministre Pierre Guillaumat, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des problèmes atomiques et de la recherche scientifique.

Evidemment ces questions sont entourées du plus grand mystère. Un membre de la Commission de la Défense Nationale de l'Assemblée Nationale m'a dit que les crédits pour la force de frappe ne figurent pas dans le budget de la Défense Nationale et qu'on n'en parle pas dans la Commission. La force de frappe dépend du Premier Ministre et du Ministre délégué (Guillaumat), et non des Ministres des Armées. Elle n'est donc pas sujette au contrôle, financier ou autre, du Parlement.

De conversations que j'ai eues avec M. Guillaumat, avec l'Ambassadeur François de Rose, diplomate détaché, actuellement Adjoint civil du Chef d'état-major général de la Défense Nationale, ainsi qu'avec M. de La Grandville, Chef du Service des Affaires atomiques et des Affaires spatiales au Quai d'Orsay, je retiens que, désormais, tout est subordonné en France à obtenir, avec les moyens dont on dispose et si possible avec le concours des alliés, le résultat maximum dans le domaine de la bombe atomique et, un jour, de la bombe à hydrogène et des fusées.

- 3 -

2. Cette considération doit nous être présente lorsque nous coopérons désormais avec la France dans le domaine scientifique. J'apprends qu'il est question d'élargir le CERN, à Genève, sur territoire français, faute d'espace sur le territoire genevois. Les laboratoires qui se trouveront sur territoire français risqueront fort d'être mis également au service de recherches intéressant les armes nouvelles.

Comment ?

Au cours de la réunion (qui a eu lieu à Paris) de la COPERS, Commission préparatoire européenne de recherches spatiales, j'ai appris que M. Guillaumat s'était engagé avant la réunion, vis-à-vis de ses interlocuteurs allemands, pour que les centres d'utilisation des indications spatiales se trouvent à Darmstadt, et cela parce qu'on va vers une coopération étroite franco-allemande dans le domaine des armes nouvelles.

Eldo ?

On est au début d'une évolution. Nos techniciens scientifiques et spatiaux devraient avoir cette préoccupation à l'esprit.

3. Dans les milieux américains de Paris, on ne se cache nullement que l'attitude négative du Général de Gaulle vis-à-vis des "Anglo-saxons" n'a d'autre raison fondamentale que le refus de ceux-ci de lui faire part de leurs connaissances scientifiques, industrielles et techniques, en matière atomique pour des fins militaires.

Aussi longtemps qu'il restera au pouvoir, un homme comme le Général de Gaulle estimera que son pays et avec lui l'Europe continentale sont réduits à un rôle secondaire s'ils ont des moyens de défense démodés par rapport aux Etats-Unis, à l'URSS, et même au Royaume-Uni.

A l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, on est très conscient de ce problème, qui crée, comme on s'y exprime,

- 4 -

"la plus grave crise" que les rapports franco-américains aient jamais connue, mais on n'aime pas en parler. D'après l'Ambassade, il y a deux écoles de pensée à Washington au sujet de cette grave mésentente franco-américaine et de l'affaiblissement consécutif de l'OTAN.

(L'ibid.)
 Les uns estiment qu'il n'y a qu'à ne pas s'occuper de ce problème parce que les hommes et les régimes ne sont pas éternels. Dans l'avenir, les Etats-Unis pourraient être placés devant un gouvernement français moins ambitieux et plus coopératif, inspiré par Jean Monnet.

Une autre école de pensée à Washington estime, au contraire, qu'il convient d'admettre que la France est déjà parvenue à être, par ses propres forces, une puissance atomique, au même titre que le Royaume-Uni. Il n'y a donc plus aucune raison de refuser de lui faire part des procédés américains, comme on le fait pour le Royaume-Uni. D'après ces cercles, on permettrait au Continent d'avoir une force de défense atomique autonome, ce qui déchargerait la responsabilité des Etats-Unis sur le continent. Une décision n'a pas encore été prise.

Cette doctrine est contraire au principe des trois puissances atomiques (USA, URSS, Royaume-Uni) de la "non dissémination" de la force atomique. On estime que, si l'on accorde ce privilège à la France, il n'y aura pas de raison, un jour, de le refuser à l'Allemagne, à l'Italie, etc.

4. Le problème en est là à l'heure actuelle mais le Général, appuyé sur son technicien M. Guillaumat, va de l'avant.

J'ai demandé à ce dernier, il y a quelques jours, si je pouvais visiter le Centre de séparation des isotopes de Pierrelatte (Drôme), en train de devenir le principal centre

- 5 -

atomique français, dépassant Marcoule et Saclay. Il m'a répondu par un refus poli. Depuis, j'ai appris qu'un nouveau centre, plus récent, est en train d'être mis sur pied dans une région que je ne connais pas encore.

Cette tendance, à laquelle la paix en Algérie permettra de consacrer plus de moyens, doit être mise en lumière. Il nous faut en tenir compte dans la mesure du possible.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

A. Soldati